

Réunion de coordination du lundi 3 décembre 2012

1° - informations sur la saison :

- la sous couche é été bien préparée,
- il y a eu un problème d'alimentation avec le lac de la gare car les tuyaux se déboitent avec une pression de 24 bars alors qu'ils sont garantis pour accepter 100 bars, la garantie a fonctionné, le problème est résolu mais on surveille de près car ce problème ne survient que dans le sens descendant (alimentation par le haut) et pas dans le sens montant (alimentation par le lac de la gare).
- Les 2 réserves d'eau sont opérationnelles,
- La neige de culture est produite partout y compris le secteur de Font d'Alagnon,
- La saison débute officiellement le samedi 22 décembre.
- Nouveautés 2012 :
 - o piste Georges Bouvet ROUGE qui débute sous le téléphérique et rejoint la traversée, longueur 2100 m et dénivellement de 400 m,
 - o des canons sur la parallèle

Prochaine réunion d'information pour tous les acteurs de la station à la patinoire en JANVIER.
Cette réunion est ouverte au public.

La réunion d'aujourd'hui a pour but : des échanges, de l'efficacité, de la coordination et des réponses aux questions.

Les invités ont une représentativité la plus large possible :

- représentant des investisseurs privés (M. Perier)
- représentants de l'aménagement public,

Le LIORAN-ANIMATIONS est une association qui démarre et qu'il faut soutenir.

Le 11 décembre : venue de FR3 pour communication, promotion et commercialisation avec présentation des investissements.

Investissements prévus :

Câble du télésiège de la prairie : 800.000 € dont 600.000 payés par la SAEM

Chaque année le Conseil Général apporte une subvention de 1 million d'euros :

Répartition moyenne :

- pour entretien des remontées environ 500.000 €
- entretien de la forêt
- dameuses, équipements (1 chenillette coûte 250.000€)
- dépenses exceptionnelles

Prévisions : remplacement du télésiège de la familiale en 2014
remplacement du télésiège de Masseboeuf.

2° - Fonctionnement des différentes instances : historique :

jusqu'en 1998 : SAEM, syndicat mixte, office de Tourisme et Transmontagne

le CGC a donné une délégation pour :

- exploitation à transmontagne
- investissement au syndicat mixte
- office de tourisme (associatif)

à/c de 1998 la mission investissement du syndicat mixte est confiée au département ;

réalisation du chemin piétonnier

de 1998 à 2007 : transmontagne, SAEM, syndicat mixte et OT

remarque : le CGC finance 100% des investissements et comble les trous du budget de fonctionnement de Transmontagne.

le fonctionnement toujours déficitaire de Transmontagne est comblé par le CGC !!

Depuis 2007 : fin de contrat de Transmontagne .

Depuis 2007 : la SAEM équilibre son budget et en outre, elle participe aux investissements !!

3° - les compétences :

le syndicat mixte

- les recettes pour investissement et fonctionnement par contribution statutaire :
 - o 60% du CGC
 - o 28% de Laveissière
 - o 2% d'Albepierre
 - o 10% de Saint Jacques des Blats.
 - o En 2012 : 460.000 €
- **eau assainissement** ; le contrat avec la lyonnaise arrive à échéance en 2013 et le choix pour le futur contrat est important. Le fermage se termine en septembre 2013.

Pour la suite : faut-il faire un contrat ou pas ???

Les recettes d'eau sont en positif mais l'assainissement en négatif : on pourrait équilibrer mais juridiquement on ne peut pas fusionner les deux budgets .

Quelle solution pour la commune ???

En saison : 10.000 habitants mais la consommation à l'année est très faible, donc le budget est en déficit ; il est renfloué par le budget général ;

La station d'épuration est à rajeunir.

- **Déneigement** : un seul intervenant pour la station et la RD 67 (pour le compte du CGC)
- **Navettes** : elles transportent 60.000 personnes et coûtent 60.000 €
 - Passagers : 25.000 pour la gare
 - 10.000 pour le rocher du cerf
 - 30.000 dans la station

elles sont financées par prélèvement sur certains forfaits (0.18€ à vérifier)
à l'origine ce prélèvement couvrait les dépenses
en 2012 le déficit est de 20.000 € d'où la décision de supprimer l'extension du rocher du cerf.
La navette du rocher coûte 15.000 €
Les saisonniers des parkings coûtent 15.000 €.

Pour info : les villages vacances de Font de Cère payent leurs navettes : 40.000 € par saison

Financement du conseil général : il doit diminuer ses dépenses départementales car les charges sociales imposées par l'état ont augmenté ;
elles représentaient 1/3 du budget,
maintenant elles correspondent à la moitié du budget départemental.
L'APA coûte 2 millions d'euros par mois (à vérifier)
Le RSA coûte 500.000 € par mois (à vérifier).

Mais les participations étant en % ; si le CGC diminue ses subventions les mairies diminuent proportionnellement leur participation même si elles ont les moyens de participer autant que les années précédentes.
Cette baisse se traduit par -50.000 € par an sur le budget du syndicat mixte.

- Eclairage public
- Entretien parking et Voierie

L'office de tourisme vient d'être rattaché à la SAEM.

Pour info :

La TH taxe habitation le FB foncier bâti et FNB foncier non bâti participent au budget des communes.

La taxe professionnelle est partagée entre la commune qui perçoit toujours la même somme et la comcom qui bénéficie de l'augmentation imposée par les dernières mesures gouvernementales.

La mairie de Laveissière (pour essentiel)

Le maire est responsable de la sécurité sur la commune (cas du grand Phoenix qui s'effondre)
Responsabilité de l'organisation.

Participation financière : les chiffres sont à confirmer par la mairie

- Placiers	15.000 €
- permanence des soins	50.000 €
- garderie	10.000 €
- communication	10.000 €
- syndicat mixte	36.000 €
- ski nordique	13.500 €
- office de tourisme	6.000 €
- TP ????	52.000 €
- Navette Lioran Laveissière	14.000 €
- Placiers du parking	14.600 €
- Repas des médecins	2.600 €
- Avance des frais de secours	38.000 €
- Associations	1.000 €
- Problème château d'eau	30.000 €

Recettes impôts = 297.000 € 134.000 de TH 134.000 de TF et 28.000 de non bâti.

Office de tourisme

Financement : com com pour accueil Fonctionnement 52.000 € car service public

80% de charges de personnels

Cotisations privées des adhérents environ 50.000 € pour facturation des prestations de communications

Il y a une augmentation à cause de la TVA

Lioran animations

- Animations le jour de Noël
- compétition de free ride
- en février mars concert à la patinoire, fanfare et aubades
- course d'OGNI objets glissants non identifiés

compétition internationale du SKI CLUB les 12 et 13 février 2013.

Points à aborder :

Salle hors sac, panneaux accueil station, gestion du flux de la clientèle, parking des cars, des camping-cars, zone de chainage avant le tournant de Font d'Alagnon.